



## **Conditions générales de participation**

### **CONCOURS «3 SUPER PLANCHAS À GAGNER »**

Swiss & Land Sàrl organise, du 4 Septembre au 30 novembre 2017 inclus un concours gratuit sans obligation d'achat... La participation est possible par Internet ou par la carte concours distribuée au public ou disponibles dans les barquettes Maulies en vente dans certaines Migros du canton de Vaud, Valais et Genève.

#### **Qu'est ce que vous pouvez gagner ?**

Nous tirons au sort parmi les participants 3 planchas TEFAL électriques Plancha Valencia

#### **Comment participer ?**

Cochez la case correspondant à votre réponse sur la carte concours et renvoyez la à l'adresse : Swiss & Land

Rte Pallatex 19

1163 Etoy

N'oubliez pas de nous indiquer vos coordonnées exactes.

Vous pouvez aussi participer au tirage au sort en nous envoyant sous [info@maulies.ch](mailto:info@maulies.ch) votre réponse à la question figurant sur la carte concours.

Les gagnants sont avertis par écrit.

#### **Conditions de participation**

Le concours est ouvert à toute personne physique de plus de 18 ans au moment de sa participation. Les participants doivent être domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein.

Avec la participation à ce concours le participant accepte ces conditions de participation en leur totalité et sans réserve.

Aucune correspondance ne sera échangée en ce qui concerne ce concours. Tout recours juridique est exclu.

Swiss & Land Sàrl ne saurait être tenue pour responsable de dommages matériels et immatériels causés par les participants suite à l'utilisation de leur gain.

**Dates clés :**

Date limite de vos envois: 30 novembre 2017

Tirage au sort : 2 décembre

Information au gagnant par e-mail : sem. 49/2017

Swiss&Land Sàrl se réserve le droit de stopper ou de modifier à tout moment le concours. Sous réserve de modification du modèle ou de changements d'autre nature. Les prix ne sont pas versés en espèces.

En cas d'adresse inexacte des participants, les gains seront attribués à d'autres participants du concours. Si le gagnant ne se manifeste pas dans un délai de 1 mois après avoir reçu la communication de son gain, le droit au gain sera définitivement perdu.

**Respect de la vie privée**

Swiss&Land Sàrl s'engage à respecter la vie privée des participants et ne diffusera aucune information les concernant sans leur accord écrite.

Les informations récoltées peuvent être utilisées par Swiss & Land afin de communiquer avec les participants sur les Maulies (newsletter, info nouveautés, etc.---).

Le participant accepte que dans le cadre de ce concours ses données personnelles soient collectées et traitées Swiss & Land Sàrl dans le respect de la loi suisse sur la protection des données.

**For**

En cas de litige concernant l'interprétation et l'application des présentes conditions de participation, une solution amiable sera recherchée. Au cas où aucune solution amiable ne serait trouvée, le for est à Etoy. Le droit suisse est applicable.